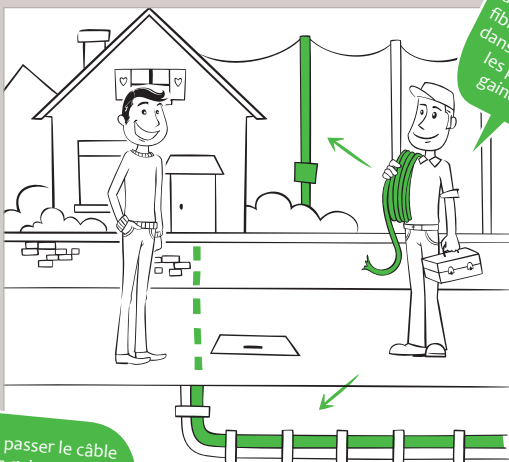


La fibre chez soi ? *C'est facile !*

La fibre optique est arrivée près de chez moi. Je vérifie mon éligibilité !

Je suis éligible ! Je choisis mon FAI et prends rendez-vous pour le raccordement



Je raccorde votre domicile en passant la fibre optique en faisant la rue en utilisant les poteaux ou les gaines enterrées

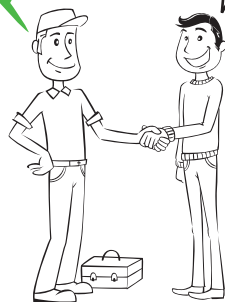
Définissons ensemble l'emplacement idéal pour la prise de raccordement, près de votre télévision ou d'une prise électrique



Je vais passer le câble par les gaines qui se trouvent dans les cloisons ou le coller discrètement le long des plinthes



La fibre a été correctement installée, vous pouvez profiter du Très Haut Débit



Merci !

Rendez-vous sur le site : www.berryfibreoptique.fr





J'ai des questions !

JE NE VOIS AUCUNE PASTILLE D'ÉLIGIBILITÉ À MON ADRESSE,

QUE DOIS-JE FAIRE ?



Cela veut dire que votre domicile n'est pas encore éligible à la fibre optique.

Renseignez-vous sur les travaux programmés auprès de Berry Numérique pour le Cher et du RIP36 pour l'Indre.

PEUT-ON GARDER SON ANCIEN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ?



SON ADRESSE EMAIL ?

Le numéro de téléphone oui, sous réserve de sa portabilité.

Concernant l'adresse mail, cela dépend de chaque fournisseur d'accès. Rapprochez-vous directement du vôtre.

COMMENT RÉSIPLIER MON ABONNEMENT INTERNET ACTUEL ?



C'est votre nouvel opérateur qui se charge de cette démarche auprès de votre ancien opérateur.

QUE DOIS-JE FAIRE POUR ÊTRE RACCORDÉ À LA FIBRE OPTIQUE TRÈS HAUT DÉBIT ?



C'est simple et très rapide !

Connectez-vous sur le site

www.berryfibreoptique.fr

et faites le test en cliquant sur

« Tester mon éligibilité »

Ensuite, il vous suffit de vous rapprocher des Fournisseurs d'Accès Internet référencés sur le site de Berry Fibre Optique pour obtenir des services.

COMMENT CONNAITRE LA LISTE DES OPÉRATEURS À MA DISPOSITION ?



Les fournisseurs d'accès internet disponibles vous sont présentés lors du test d'éligibilité ; ainsi si vous êtes éligible, vous n'aurez plus qu'à choisir l'un d'entre eux !

DE QUEL DÉBIT VAIS-JE BÉNÉFICIER ?

VAIS-JE VOIR LA DIFFÉRENCE AVEC MA CONNEXION ADSL ACTUELLE ?

Entre 100 et 1000 MB par seconde, cela signifie que le téléchargement légal d'un film en haute-définition vous prendra désormais 6 minutes contre 1h avec votre connexion ADSL actuelle.

Donc oui, la différence est visible et considérable.

D'autres questions ?

Contactez-nous au **02 45 45 00 30**

Rendez-vous sur le site : www.berryfibreoptique.fr

